

Notes sur le Bois de Montholon¹

Jacques Vignot.

Jacques Vignot est vigneron (le patronyme Vignot est, bien sûr, lié à la vigne), d'une famille dont on trouve la première trace sur un acte de baptême de la paroisse Saint-André de Joigny en 1612 : Toussaint Vignot. Edme, un descendant, « émigra » à Paroy-sur-Tholon en 1757 et y fit souche.

Ce texte s'appuie sur la mémoire, la mienne, et sur l'histoire ; il s'agit seulement du regroupement de documents dont j'ai eu connaissance au cours de ma vie, de constatations personnelles sur le terrain, de légendes entendues. Ce n'est qu'un début, il devrait être complété par de nouvelles recherches.

Comme nous sommes en 2006, c'est il y a environ soixante-cinq ans que je suis monté pour la première fois au Montholon... et j'espère pouvoir y respirer l'air pur encore de nombreuses années.

Sa situation.

Cette butte est située sur la rive gauche de l'Yonne, à environ 4 km au sud de Joigny. Elle culmine à 222 mètres en son centre, à l'endroit où se trouve une borne IGN (de l'Institut Géographique National).

La superficie du plateau jusqu'à la cote 180 mètres est d'environ cent hectares. La dénivellation sur son périmètre est très irrégulière. Au sud-est et à l'ouest la pente est très raide. A l'ouest coule le Tholon et au nord l'Yonne. La grande voie romaine passait à mi-chemin entre Joigny et le Montholon. Une bifurcation démarrait du Grand Longueron pour se diriger vers Aillant-sur-Tholon et Toucy.

Notons qu'il existe au sud du département, sur la commune de Montréal, un château de Montholon et, en Saône-et-Loire à 6 km d'Autun, un territoire de Montholon, avec un manoir, où la marquise de Sévigné, née Marie de Rabutin-Chantal, a séjourné.

La géologie.

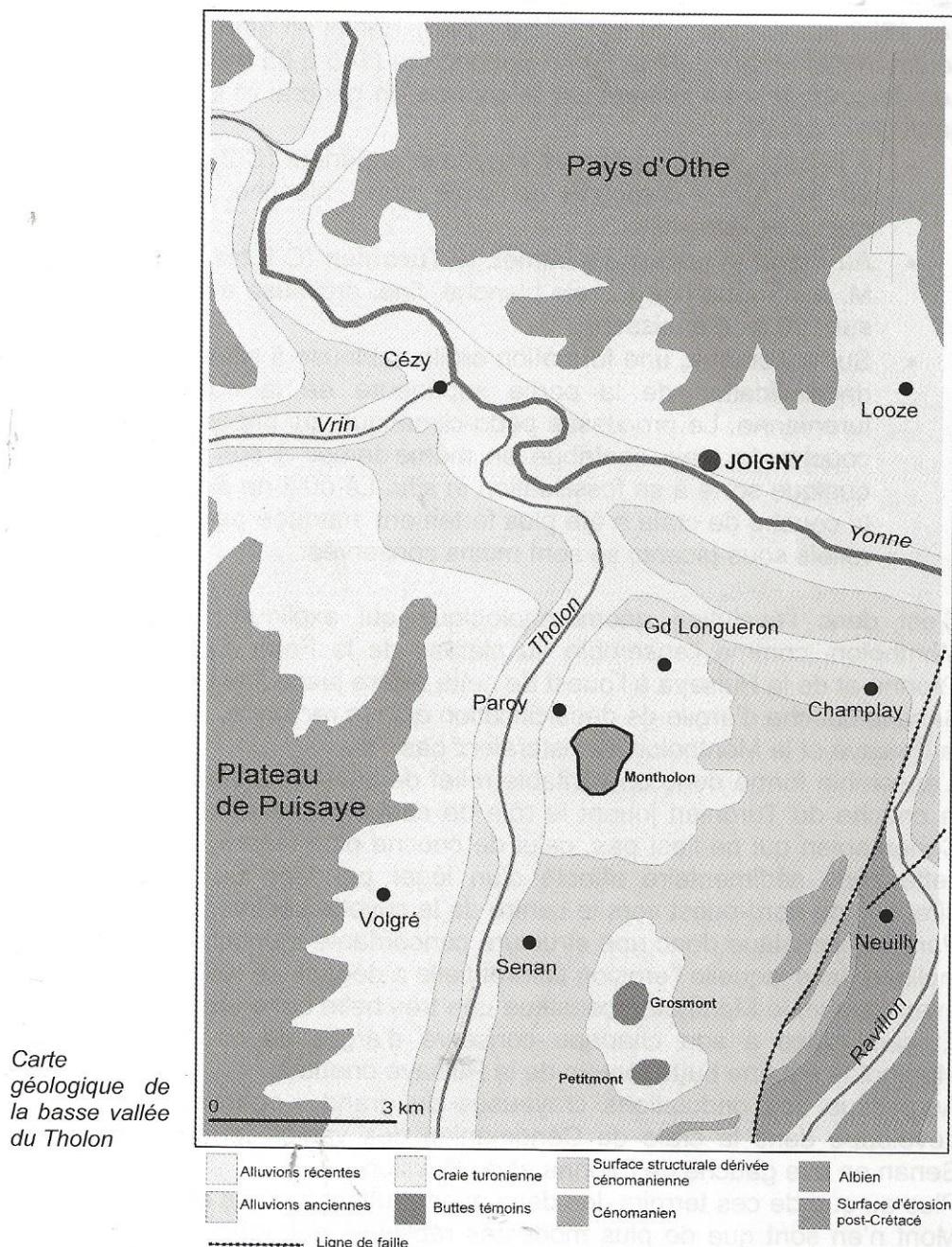
La création du Montholon est due, comme chacun sait dans le pays, au géant Gargantua, héros d'une légende populaire reprise par Rabelais. Un jour, notre géant était très en colère contre les habitants de Joigny : il décida de les noyer en obstruant l'Yonne à Epizy. Depuis sa Puisaye, il partit avec ses gros sabots et une énorme « houtte » de terre bien grasse. Il peinait beaucoup, ses sabots étant englués de terre ; il décida de les décrotter, ce qui forma le Petit Mont qui se trouve entre Villiers-sur-Tholon et Poilly. Il reprit alors son chemin mais une lieue plus loin une « bertelle » de sa « houtte » cassa et une partie de son chargement se vida, ce qui forma le Gros Mont. Arrivé en vue de Joigny, il poursuivit son

¹ ou « Monthelon » ou « Moutlon ».

chemin mais sa deuxième « bertelle » cassa, et voilà créée la butte du Montholon !

La formation du Montholon : après la légende, la réalité.

Cette belle histoire qui a bercé mon enfance va être ternie par le chapitre suivant, dû essentiellement à M. Gérard Mottet, professeur émérite des universités, pour lequel je vais ouvrir les guillemets.



« Le beau relief que constitue le Montholon, large, boisé et isolé, est la conséquence de sa nature géologique et de l'évolution géomorphologique qui, avec le Gros Mont et le Petit Mont proches, en explique le maintien.

Sa nature géologique est identique à celle des plaines et plateaux qui l'entourent, plateau de Puisaye orientale à l'ouest, plateau de la Forêt d'Othe au nord-est, séparés par la percée de l'Yonne à Joigny.

Partout l'ensemble des terrains concernés ressort d'une stratigraphie sédimentaire marine secondaire du Crétacé. Cet étage, reconnu et défini dès 1822 par d'Halloy, du latin *creta* (craie), définit en effet une période de sédimentation marine de la fin du Secondaire (145 à 65 millions d'années). Les deux étages qui intéressent la contrée en général et le Montholon en particulier sont ici.

- A la base, le **Cénomanien** moyen et supérieur (C 2 a – b) - de 97 à 90 M. A. - composé de craie dure, blanche, massive, avec quelques rares silex.
- Au milieu et jusqu'au sommet, le **Turonien** (C 3 tm et ts) - 90 à 88 M. A. - formé d'une craie blanche, fine, argileuse à rares silex gris, sur 100 m. d'épaisseur.
- Sur le sommet, une formation argilo-sableuse à silex résultant de la décalcification de la partie supérieure de la couche de craie turonienne. Le processus pédo-climatique qui imperméabilise cette couche de craie contribue en même temps à son maintien et en quelque sorte à sa fossilisation *in situ*. Là où il ne s'est pas produit, la couche de craie a été plus fortement attaquée par l'érosion et les reliefs sous-jacents se sont moins conservés.

C'est donc l'évolution géomorphologique qui explique le maintien du Montholon, comme l'ensemble du plateau de la Forêt d'Othe à l'est de l'Yonne et de la Puisaye à l'ouest de cette rivière jusqu'à la Loire.

Sans la couche d'argile de décalcification qui les recouvre, la Forêt d'Othe, la Puisaye et le Montholon n'existeraient pas.

L'ensemble forme donc un véritable relief de cuesta, le sommet induré de la couche du Turonien jouant le rôle de couche dure et la base, dans le Cénomanien qui ne l'est pas, celui de couche plus tendre. L'ensemble de cette série sédimentaire affecté d'un léger pendage de 4° environ en direction du nord-ouest vers le centre de la cuvette sédimentaire du Bassin Parisien, constitue donc une structure concordante monoclinale faiblement inclinée dans laquelle l'érosion différentielle a dégagé ce relief de cuesta en avant duquel le Montholon constitue une très belle butte témoin de celle-ci. Et ceci grâce à son chapeau conservé d'argile de décalcification : le Montholon est une butte témoin de la Puisaye orientale.

Au-dessus des ondulations crayeuses du grand « openfield » céréalier développé dans la craie du Cénomanien des vastes terroirs de Neuilly-Senan en rive gauche de l'Yonne et du Ravillon.

Plus au sud de ces terroirs, les deux avant-buttées du Gros Mont et du Petit Mont n'en sont que de plus modestes répliques qui, elles, ont perdu leur

chapeau protecteur d'argile de décalcification et sont donc vouées à la disparition, « à moyen terme » de l'évolution morphologique.

Et comme, sur le chapeau d'argile, il ne vient qu'une forêt, il est très normal que, vu d'images satellitaires, le Montholon forme un point sombre avancé de la même couleur que la Puisaye ou la Forêt d'Othe, toujours très visible à un œil exercé ».

J'ajoute des éléments tirés de mes observations personnelles. La craie, disposée en bandes horizontales aisées à découper en blocs rectangulaires, est plus dure au sud, du côté de Senan (constaté à nouveau en 2005 à la suite d'un affaissement de terrain dans une terre cultivée) : elle donne une pierre de construction de bonne qualité ; en revanche à l'ouest, sur Paroy, elle est plus tendre, plus perméable, de qualité bien médiocre comme pierre à bâtir et résistant mal aux intempéries, alors qu'on peut s'en servir pour écrire au tableau noir sans risquer de le rayer.

Le sol en surface.

La plus grande partie de la terre qui recouvre la roche mère est de l'argile à silex, sur une assez faible épaisseur, 0,50 m à 1 m, mais avec des variantes : ainsi sur le plateau quelques hectares de terrain sont siliceux, ce qui a formé des blocs de grès en aval, blocs dont nous reparlerons ; dans d'autres parties une couche de tuf (cailloux de calcaire argileux, jaunâtre) est intercalée entre l'argile et la craie du sous-sol.

L'ensemble des terrains est sec et peu propice à la production de bois de qualité. On trouve tout de même une mare qui ne tarit jamais, sur le dessus. Sur le bord du plateau côté sud, une zone de quelques hectares en faible déclivité garde l'eau à faible profondeur. Dans les années 1950 il existait à cet endroit de nombreuses parcelles de vigne. Les vignerons avaient creusé un trou au pied de leur cabane où ils puisaient l'eau pour le traitement de leurs vignes. Après la disparition des vignes, le nouveau propriétaire a mis la terre en pâturage et, pour abreuver ses bêtes, il a creusé un puits avec une éolienne pour monter l'eau ; mais cela n'a guère fonctionné car la couche imperméable avait été percée et le puits fut souvent à sec.

Les limites du fief.

Sous l'Ancien Régime, le Montholon constituait un fief à part entière comme nous le verrons plus loin. Son pourtour était bien délimité par un talus avec fossé au pied. Ce talus est encore bien visible en de nombreux endroits. C'est cette limite qui a été retenue lors de la délimitation des communes, surtout côté Paroy. La plus grande partie se trouve sur la commune de Champlay, seuls trois hectares sont sur Champvallon, probablement réclamés par le châtelain de l'époque ou un propriétaire influent. Il paraît en effet aberrant que la partie ouest du Montholon, qui est aux portes de Senan et de Paroy, soit sur le territoire de Champlay ; c'est

probablement à cause de la puissance des propriétaires qui habitaient Champlay à cette époque.

Son sol bouleversé.

C'est une énigme, nous ne pouvons que constater qu'un terrain bouleversé de main d'hommes et faire des suppositions. Tout d'abord son centre est parsemé de trous très irrégulièrement répartis, de 1 à 4 m de diamètre et de 1 à 1,50 m de profondeur, souvent accompagnés de la levée de terre correspondant aux déblais.

J'ai interrogé l'abbé Merlange, spécialiste de l'archéologie dans notre région : il pensait que les trous avaient pu être creusés afin d'extraire des silex pour construire les maisons. Quelques années plus tard, ayant loué une pelle mécanique pour nettoyer la mare, nous avons fait des prélèvements en divers endroits. En creusant le fond des trous nous avons trouvé le fameux tuf dont j'ai déjà parlé et qui a pu servir, mélangé à la paille et à la glaise, pour construire les maisons de bois et torchis. Un peu plus haut, nous trouvons la craie au fond des trous et en étalant les déblais nous trouvons de nombreux et très gros silex qui n'ont pas été emmenés pour construire les maisons. A-t-on creusé ces trous pour en extraire de la pierre de taille ? Aucune pierre taillée n'a été trouvée dans les parages. Une légende dit qu'un camp romain aurait été installé sur la colline, les trous auraient alors servi à protéger les soldats... Légende ?

En nous éloignant du centre, nous trouvons d'autres excavations aux environs de la ligne de crête, ce sont des tranchées, parallèles, perpendiculaires, longues, courtes, peu profondes mais toujours avec vue sur les vallées. Les plus nombreuses se trouvent face à la vallée de l'Yonne et à la voie Agrippa, vers le nord. Quelques unes sont face au Grand Longueron, d'autres face à Champvallon. Elles n'ont pas été creusées pour assainir le terrain car elles se trouvent en zones sèches. Nous pouvons penser à une utilisation militaire. Dans une autre zone, plus au nord, nous trouvons deux excavations dont la profondeur et les pourtours sont irréguliers : il s'agit probablement d'extraction de silex, car nous avons en aval sur un vieux plan un lieu-dit *le Dessous des Perrières*. Peut-être des fouilles méticuleuses apporteraient-elles des réponses, mais ce n'est guère facile dans les bois.

Sur le flanc ouest, deux carrières ont été creusées, une vers Paroy, d'où l'on a extrait autrefois des craies pour construire les maisons, et l'autre face à Champvallon, au bord de la route d'Aillant, là où se trouve actuellement un stand de tir. Dans cette dernière carrière, qui était la propriété des châtelains de Champvallon, avait été construit un four à chaux. Celui-ci aurait arrêté de fonctionner après la guerre de 14-18, d'après Charles Chaumartin récemment décédé à l'âge de 101 ans. Ses père, grand-père et arrière grand-père étaient charretiers, ils ont transporté les bourrées (fagots de menu bois) et la charbonnette du Montholon destinées à cuire le calcaire dans le four. Charles possédait encore les livres de comptes de ses aïeux de 1853 à 1900. En 1853, ils avaient livré des bourrées pour

Alexis Drugé, chaufournier du Montholon. Vers 1945, le four, quoique détérioré, était encore debout et les enfants allaient jouer sur le site.

La mare.

Elle se trouve dans la partie la plus haute du Montholon, dans une petite dépression dénommée *le Marchais* sur un vieux plan. La mare principale a été créée par des hommes ; elle est rectangulaire et mesure environ vingt mètres sur dix ; dans un angle se trouve une pente douce qui permet d'accéder à l'eau. Elle n'a jamais tari, même en 1976, année de grande sécheresse, et malgré tous les végétaux qui l'encombraient à l'époque. De chaque côté se trouvaient deux vieux chênes d'environ cent soixante dix ans qui ont été coupés en 1997. Ils permettaient de la retrouver plus facilement. Au début de la seconde guerre, en 1940, des Allemands ont séjourné aux alentours. Ils avaient accroché une croix en bois tout en haut des chênes pour mieux la repérer afin d'y abreuver leurs chevaux



La mare du Montholon

Une légende disait qu'elle était pavée, que Jules César y avait fait boire son cheval. D'autre part elle aurait servi aux lépreux de la Maladrerie (qui se trouvait à l'entrée de Senan) : ceux ci n'avaient pas le droit de puiser de l'eau dans le Tholon pour leurs besoins et devaient s'éloigner des autres habitants.

Tout ceci demandait confirmation : aussi, comme je l'ai dit, en 1995 nous avons, avec une pelle mécanique, débarrassé la mare des végétaux et de la vase qui l'encombraient ; nous avons creusé sans détériorer la couche imperméable du fond. Nous n'avons trouvé aucun dallage. Le fond était en marne d'une blancheur immaculée, telle du kaolin, qui est devenu gris au contact de l'air. Dans les déblais nous avons trouvé... un fond de bouteille et deux morceaux d'assiette, le tout contemporain. Avec un détecteur de métaux, rien n'est apparu. Le fond des petits trous aux alentours est garni de petits silex, il est dur comme une route que la pelle avait peine à creuser. C'est peut-être l'origine de la légende disant que la mare était dallée. Tout ce travail a peu apporté, mais au moins nous savons que la mare n'est pas pavée et elle a été nettoyée. En revanche les lépreux ou

autres habitants qui se cachaient dans les bois lors des invasions ont très bien pu y puiser de l'eau.

La cabane.

Une cabane se trouvait au centre du bois, au carrefour des cinq chemins, à une quinzaine de mètres de la borne I.G.N. et à cent mètres de la mare. Elle avait été construite avant 1930 par les propriétaires d'alors. C'était une construction en bois et brique, recouverte de tuiles mécaniques, avec une grande cheminée à l'intérieur. Elle a servi de rendez-vous de chasse mais surtout à loger les bûcherons qui à l'époque venaient à pied et ne rentraient que le dimanche à la maison.



La Cabane de chasse.

Vers 1960, elle n'avait plus d'utilité, c'était devenu un but de promenade pour les habitants des villages voisins. Comme la porte était régulièrement cassée, il fut décidé de ne plus la fermer ; c'est alors que les chaises et les tables ont été brûlées, puis les murs ont été défoncés et pour terminer les tuiles enlevées de la toiture, ce fut sa fin. Quel gâchis !

Avant sa démolition, elle a servi à entreposer du matériel de télévision qui alimentait un pylône de retransmission pour la deuxième chaîne. Celle-ci n'était pas captée dans la région. L'essai dura environ deux mois et fut paraît-il concluant mais, faute de crédits, le montage fut ajourné puis abandonné.

En 1939-41, l'institutrice de Paroy nous emmenait en promenade le jeudi, et plusieurs fois par an, nous montions jusqu'à la cabane après être passés devant le phare. Nous revenions ensuite par la *Pierre qui vire*.

La cabane a aussi servi à héberger des hommes en armes, au début de la guerre de 1940. Ils récupéraient des armes déposées à leur intention dans des caches au dessous du four à chaux.

L'ermitage.

Il n'est pas de nom de lieu-dit qui n'ait de rapport avec le passé. Nous trouvons sur le côté sud-est les noms de *l'Ermitage*, *le Haut de l'ermitage*, *le Bas de l'ermitage*. Cette partie se trouve dans une dépression protégée

des vents du nord et de l'ouest. Nous pensons qu'un ermite a vécu à cet endroit à une période éloignée.

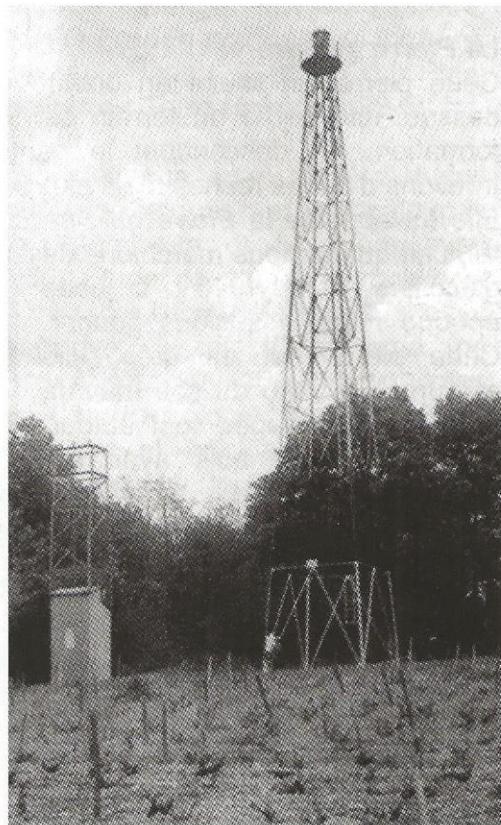
Le phare.

Aux débuts de l'aviation, les pilotes se dirigeaient surtout à vue ; alors, pour circuler de nuit, Air France avait construit des phares tout au long des couloirs aériens. Une ligne suivait la vallée de l'Yonne, c'est donc sur les hauteurs du Montholon, à son extrémité nord et à une altitude de 211 mètres, qu'un pylône de trente mètres avait été construit. Il était alimenté par un transformateur, lui-même alimenté par une ligne électrique de 5000 volts venant de Paroy.

Un gardien, M. Chaumartin dont j'ai déjà parlé, était chargé de surveiller son bon fonctionnement. Il était relié avec Orly par téléphone, ce poste étant le seul de la commune avant la guerre. Je me souviens, étant gosse, que quand nous rentrions la nuit d'une promenade en voiture, nous voyions le faisceau de lumière tourner. Il était visible à environ quinze kilomètres de distance.

Le phare

Après l'invasion de la France par les Allemands, il n'était plus question de le faire fonctionner. Une des premières actions de la Résistance dans la région, une action de propagande, s'est déroulée autour du phare. Le 14 juillet 1942 apparaît en haut du phare le drapeau tricolore surmonté de la croix de Lorraine ; c'est un exploit dû au commandant Paul Herbin dit Hubert, chef du groupe jovingien Bayard, selon les conservateurs de la mémoire de la Résistance du Jovingien (André Guttin, président de l'Amicale du groupe Bayard, la fille du commandant, l'historien Joël Drogland dans le dossier « Yonne Mémoire 40-44 » de l'ARORY) ; la presse, censurée, ne parla pas du fait mais les Allemands ont alors démonté le phare, pour le faire taire et pour récupérer la ferraille ainsi que le cuivre des fils électriques. Le fil n'a pas été emporté car il avait été subtilisé dans la nuit. Après la guerre, la circulation aérienne a repris mais le phare n'a pas été reconstruit. La technologie avait évolué : c'est un radiophare, dans la

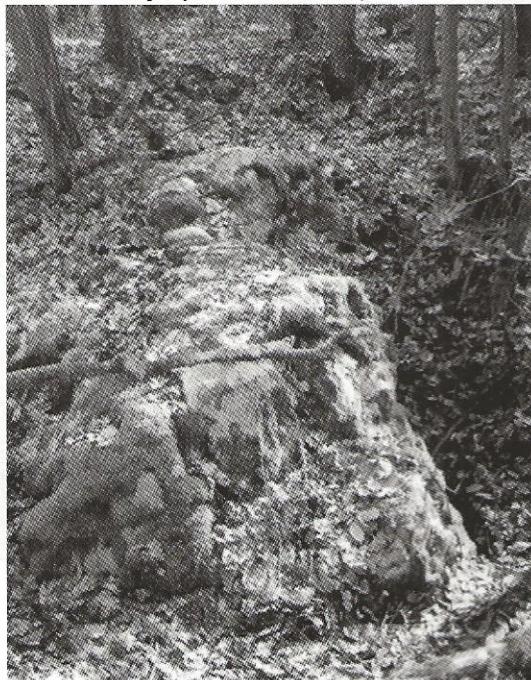


plaine, qui a été construit et qui, désormais, émettait des signaux radio pour guider les avions, par radiogoniométrie.

A ce jour les quatre pieds du pylône sont encore visibles ainsi que l'emplacement du transformateur.

La *Pierre qui vire*.

Cette pierre est située en début de pente, côté ouest. Cent mètres au dessus, une partie du terrain est sablonneux, ce qui a pu favoriser sa formation. En descendant la pente sur cent cinquante mètres, nous trouvons d'autres roches mais plus petites, également au raz du sol. Elle fut appelée la *Pierre qui vire* car, lorsqu'elle était bien dégagée, elle remuait quand nous marchions dessus. J'ai déjà parlé de nos promenades d'écoliers vers 1940 : à cette époque nous la faisions bouger. Cette pierre est en grès, elle effleure le niveau du sol, mais la terre a été dégagée tout autour. Cette partie du bois avait été achetée par un cultivateur-vigneron de la Maladrerie pour y planter de la vigne, vers 1890. C'est à l'arrachage des bois qu'elle fut dégagée, mais elle était trop grosse pour qu'on puisse l'enlever. La vigne fut abandonnée vers 1960 et, depuis, le bois a repris sa place.



La « *Pierre qui Vire* »

Les vignes autour du Montholon.

Aux XVIII^e et XIX^e siècles, tout terrain susceptible de recevoir de la vigne était planté, ainsi le vignoble entourait le fief du Montholon sauf à quelques endroits où le calcaire effleurait la surface du sol. Les vignes étaient surtout plantées en franc noir, plant qui produisait beaucoup mais était très acide et peu sucré. Au XX^e, ce vin était recherché par les marchands pour l'assemblage avec les vins d'Algérie. Il se trouvait également du gamay à jus blanc mais aussi du gamay teinturier de moindre qualité. A ce sujet, lorsque les vignerons de Joigny, forts prétentieux et à l'esprit toujours caustique, parlaient de la qualité des vins de Chamvres et Paroy, ils disaient : « *y fon du vin à r'moude les sarpes* » - ils font du vin à aiguiser les serpes (à cause de l'acidité).

Durant la première moitié du XX^e siècle, les côtes étaient encore en vigne, surtout en plants hybrides, interdits pour les AOC, mais on pouvait encore trouver quelques vignes de plants fins côté Senan. Depuis 1950, les surfaces se sont réduites ; à ce jour, il ne reste que quelques hectares cultivés par une dizaine d'exploitants. Ceux des vins qui ne sont pas destinés à la consommation familiale sont vendus comme vins de table, ou comme vins de Pays de l'Yonne s'ils sont produits par des *viniféras* (des Pinot ou des Gamay) et après avoir été acceptés à l'agrément.

Pour conclure, disons que les terrains ne sont pas propices à la production de vins de grande qualité. Dans le Jovinien, seules les communes de Joigny, Champvallon et Volgré ont des terrains classés en appellation d'origine contrôlée Bourgogne.

Les différents propriétaires au cours des siècles.

1394

Les Actes du colloque de Joigny, colloque organisé les 9 et 10 juin 1990 par la Société généalogique de l'Yonne (*Cahiers généalogiques de l'Yonne* n° 7, 1991, Joigny) apportent des renseignements précieux sur le Montholon. Tout d'abord dans l'aveu et dénombrement de Loys (Louis) de Noyers, comte de Joigny (*Les comtes de Joigny et leur domaine : L'aveu et dénombrement de 1394*, par Jean-Paul Desaive, p.115-138 des Actes), nous trouvons une première trace des propriétaires. C'est alors le chevalier Symon de Garchy qui possède *le fief, justice et seigneurie de la ville de Monthelon + nombreux droits sur les hommes et les femmes du lieu + 120 arpents de bois*, le tout lui apportant un revenu annuel de 60 livres (p. 131). Les Guerchy étaient très influents à cette époque, ils possédaient de nombreux fiefs et arrières-fiefs ; outre au Montholon, nous les trouvons à Champvallon, Esnon, Guerchy, Joigny, Laduz, Les Voves, Looze, Migennes et Vaugenets.

Les habitations des hommes n'ont pas été localisées mais elles devaient être côté sud, vers Senan, soit sur la pente douce où l'on trouve de l'eau à faible profondeur, soit plus sûrement au pied de ce coteau, là où subsistent des vestiges gallo-romains.

Dans l'aveu et dénombrement, nous trouvons également un paragraphe incomplet où *les enfants de Montléon possèdent un fief*, non localisé (peut-être le complément des 120 arpents indiqués ci-dessus).

Dans *La vallée d'Aillant dans l'Histoire des origines à nos jours*, de l'abbé Alipe-Jean Noirot, il est indiqué qu'après la guerre de Cent ans, des paroisses étaient totalement dévastées et que deux furent abandonnées, dont « *la paroisse de Montelon, située entre Senan et Longueron* ». Il s'agit évidemment du fief possédé par le chevalier de Guerchy en 1394.

Dans les mêmes Actes du colloque de Joigny, p. 248 de l'article de Gilles Poissonnier consacré au *Censier de l'abbaye de Dilo à Joigny* (de 1491), j'ai retrouvé une description amusante : « *Mathellon : Les hoyrs Félixon la Gandine, pour leur part de leur vigne à Montelon, lie-dit Blanc Touppol,* »

contenant environ deux arpents, qui fut Babellon, femme de Collin Champion...(suit la description des limites par indication des occupants des terrains mitoyens)...tenant du bout dessoubz au chemyn de Paris..., et de l'autre aux Huilliers de Paris ». Il est facile de situer l'emplacement car j'ai moi-même cultivé une parcelle au lieu-dit *Blanc tupot*, bien délimité sur le vieux cadastre. Cette zone est sur la partie nord du Montholon, cent cinquante mètres au dessous de la limite du fief.

Quant au Chemin de Paris, il se trouvait à environ un kilomètre, parallèle à la voie romaine. Y avait-t-il un chemin hors la route ou a-t-il été baptisé ainsi en raison des huiliers de Paris qui étaient propriétaires ?

Toujours dans les mêmes Actes, l'article intitulé *Noblesse en Jovinien*, par Alain Noël, p.171-182, suit le sort du fief de Monthelon.

Nous voilà en 1596, Jean Murot « achète la totalité de la terre et seigneurie de Monthelon, mouvant en plein fief du comté de Joigny ». Jean Murot est procureur au baillage de Joigny (de 1590 à 1627), descendant de plusieurs générations de bourgeoisie jovinienne. La seigneurie est ensuite partagée entre ses cinq enfants. Trois de ces parts sont plus tard revendues au comte de Joigny, Pierre de Gondi.

Une part est restée : la propriété des descendants de Jean Murot : des Murot, puis des Hay et des Colas, enfin des Roy durant plusieurs générations. Un N. Roy est « sieur de Monthelon » aux débuts du XVIII^e siècle, c'est encore un descendant des Murot, par les femmes. Bien qu'étant au service du comte depuis des générations, les Roy ne lui ont pas vendu leur part du bois.

J'ajoute qu'on trouve même au XVIII^e siècle un Louis Davier de Monthelon, ou de Montholon. Il s'agit de Louis-François Davier qui se fait appeler ainsi (reprenant le nom de sa grand mère Catherine Roy, dame en partie de Monthelon) pour se distinguer d'autres Louis Davier, son grand père et son oncle, Edme Louis, le plus fameux des Davier. Mais ce Louis Davier de Montholon ne possède rien au Montholon.

On voit qu'on écrit aussi bien *Mathellan*, *Montléon*, *Montellan*, *Monthelon*, ou encore *Moutlon*, que *Montholon*, dans des époques où l'orthographe des noms propres n'est pas fixée. C'est sans doute la proximité du *Tholon* qui, par contamination, amènera à retenir définitivement *Montholon*, comme s'il s'agissait bien logiquement d'un mont recevant son nom de la rivière tout proche.

XIX^e siècle.

Au début du XIX^e siècle, les frères Javal et Antoine Schumacher dit Morlange (il ne s'agit pas de Jean-Ulrich Schlumberger, autre associé des Javal à Champlay), celui-ci habitant Champlay, sont propriétaires de la quasi-totalité du Montholon. Ainsi vendent-ils, en 1821, 85 ha 77 a et 40 ca à M. Charles Gros. A la même période M. Gros achète 3 ha 24 a à M. et Mme Boyé-Léviste de Guerchy. Cette partie avait été héritée des frères Château, marchands de bois à Joigny. Ces derniers l'avaient achetée en

1746 à Jean-Baptiste de Formatin de Palteau, sieur de Saint-Marc (ADY 3 E 4/160).

M. Gros a également acquis une parcelle de 8 ha 26 a de Mme Lacam veuve de M. Boudier d'Apremain. La famille de celle-ci l'avait acquise des syndics de la faillite de Jean-Baptiste Popinet, de Joigny, en 1746, celui-ci l'ayant quant à lui acquise des héritiers de Philippe Davier en 1744.

M. Charles Gros est décédé en 1840, laissant son fils Antoine comme héritier. Antoine Gros n'a pas eu d'enfants, il rédige un testament en 1868 en faveur de ses cousins du côté paternel.

Après son décès en 1871, nous apprenons dans l'inventaire dressé par maître Chaudot, de Joigny, qu'il était propriétaire du château de Malesherbes à Senan, d'une maison au 36 rue de Paris à Joigny, d'un bois en Forêt d'Othe, du Montholon et d'autres propriétés dans l'Aisne et à Paris (ADY 3 E 101 / 3). Sa mère née Vincent était de La Celle-Saint-Cyr ; nous retrouvons seize héritiers, dont quinze à La Celle et un à Senan.

Les nouveaux propriétaires, MM. Thiéphaine et Lhotte, dont l'un était avocat à Paris, ont encore acheté une parcelle de 1 ha 37 ares aux consorts Chaudot en 1873. Ils ont voulu mettre de l'ordre afin de mieux gérer leur forêt. Pour ce faire, ils ont fait établir un plan de l'ensemble par le géomètre Emile Petit de Villeneuve-sur-Yonne dès 1873. Avant cette date, il n'existe que deux parcelles principales sur le cadastre communal dit *Napoléon* et aucun chemin ne traversait l'ancien fief.

Le travail remarquable du géomètre a consisté à diviser l'ensemble en étoile à partir du centre que nous connaissons actuellement. Il a planté de nombreuses bornes afin de pouvoir calculer la surface par triangulation. Il a également mentionné toutes les parcelles de tous les propriétaires des quatre communes entourant le Montholon, soit environ 240 parcelles.

Après avoir rassemblé au cours du XIX^e siècle la totalité de l'ancien fief, soit 97 ha 26 ares et 84 centiares, les propriétaires ont commencé quelques années plus tard à vendre des terrains à de nombreux cultivateurs des quatre communes environnantes, terrains acquis souvent afin d'y planter de la vigne, mais il fallait auparavant arracher les bois à la pioche. C'est surtout du côté de Senan et de Champlay que les arrachages ont eu lieu, Paroy étant mal orienté au nord, seule une parcelle de bois y a été arrachée, et une autre côté Champvallon.

La valeur des bois sur trois siècles.

D'après une étude de Pierre de Saint-Jacob (citée par Yvette Darcy-Bertuletti dans les *Cahiers de la vigne et du vin*, 2005, p. 91, note 47) le prix du foncier a quadruplé entre 1720 et 1780. Le prix du bois de chauffage ne cesse d'augmenter à cette époque, en particulier parce que la demande parisienne fait plus que tripler de 1730 à 1780. L'arpent (42 ares 21 centiares) rapporte jusqu'à 50 ou 60 livres en 1750, soit cinq fois plus que la terre de culture.

C'est probablement cette spéculation sur les bois qui a poussé Jean-Baptiste Popinet, déjà cité, à acheter une partie du Montholon en 1744... pour se retrouver en faillite deux ans plus tard.

Voici quelques prix relevés dans les actes de vente : en 1821 les 85 ha ont été achetés par M. Gros au prix de 414 francs l'hectare ; en 1901, ses descendants ont revendu 46 ha à 130 francs l'hectare.

Après la guerre de 1914, et malgré les dévaluations du franc, une parcelle de 22 ha n'a été vendue que 231 francs l'hectare, d'un franc fort déprécié.

Au XIX^e siècle les taillis étaient coupés entre 9 et 16 ans, il n'y avait pas de *moulée*, la charbonnette alimentait les fours des boulanger et le four à chaux était alimenté avec des bourrées et menus bois, rien n'était perdu.

Une comparaison entre les salaires en 1868 et le prix des terrains (relevé dans l'inventaire après décès de M. Gros, chez maître Chaudot à Joigny).

Dans son testament du 13 décembre 1868, M. Gros donne à son garde, M. Savy père, une année de gages soit 200 francs, ainsi qu'à son fils.

Si l'on prend la moyenne des transactions citées plus haut, avec une année de salaire M. Savy pouvait acheter un hectare vingt de bois environ. De nos jours le salaire annuel d'un ouvrier au SMIC représente la valeur de huit hectares.

Ces quelques éléments restent insuffisants pour suivre vraiment l'évolution de la valeur des bois dans le temps.

Mon travail pourrait être complété par de nouvelles recherches dans les archives, certains actes n'étant pas encore à la disposition du public. Ceci permettrait d'avoir la continuité des propriétaires, alors que, dans mon étude, il y a des périodes non couvertes.

Je tiens enfin à remercier tout particulièrement M. Gérard Mottet, pour sa contribution au présent article.

La flore du Montholon

Isabelle Maire

Le Montholon offre une variété de plantes liée à sa géologie : poste avancé du plateau de la Forêt d'Othe sur la rive gauche de l'Yonne, cette butte-témoin a son sommet nappé d'une formation argilo-sableuse à silex, avec en dessous une épaisse couche de craie du Turonien.

Nous trouvons donc des espèces végétales allant du milieu calcaire, en bas (l'anémone pulsatille), jusqu'au milieu acide, en haut (la bruyère).

Par ailleurs, la flore diffère suivant son implantation : friches, lisières de bois, bois.

Il serait fastidieux d'énumérer la liste, de toutes façons non exhaustive, des plantes découvertes au printemps et en été. Une sélection de végétaux caractéristiques des différents milieux est donc ici proposée.

Friches plus ou moins embroussaillées, jachères, bordures de chemins sur le pourtour : (Substrat calcaire à argilo-calcaire).

- au printemps -

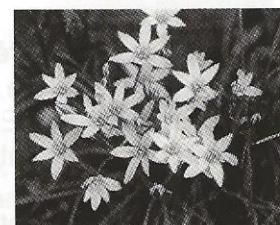
L'Anémone pulsatille¹, Fleur de Pâques, Coquelourde, Herbe-au-vent (*Pulsatilla vulgaris*), famille des RENONCULACEES. (anémone, du grec *anemos*, vent, qui donne anémone, anémomètre...)

Cette belle fleur violette au cœur d'or, très présente sur les coteaux calcaires jurassiques de Basse Bourgogne, est rare dans le nord du département. Elle est sensible au vent et s'incline par temps couvert. Utilisée autrefois pour teindre les œufs de Pâques, c'est une plante toxique et médicinale (propriétés sédatives, diurétiques, expectorantes).



L'Ornithogale en ombelle, Dame de onze heures. (*Ornithogalum umbellatum*, d'*ornithos*, oiseau, et *gala*, lait, d'où blanc laiteux), LILIACEES

Fleur étoilée à pétales blancs à ligne dorsale verte. Elle ne s'ouvre que par grand soleil, en fin de matinée, d'où son surnom, avant de se refermer quatre ou cinq heures plus tard.

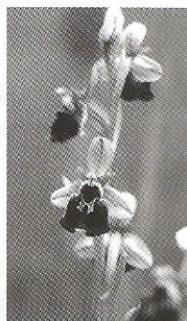


¹ Les illustrations de cet article sont ici reproduites sous la forme de « vignettes » en noir et blanc. Vous pourrez les retrouver, en couleur et agrandies, dans le « cahier couleur » fourni en annexe.

Les Orchidées, famille des ORCHIDACEES :

Il existe de nombreuses variétés d'orchidées sauvages, qui meurent vite quand on les cueille ; c'est une plante à racines et à deux bulbes :

Acéras homme pendu (*Aceras anthropophorum*)
Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*)
Orchis moucheron (*Gymnadenia conopsea*)
Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*)
Listère à deux feuilles (*Listera ovata*)
Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*)
Ophrys bourdon (*Ophrys fuciflora*)
Ophrys araignée (*Ophrys sphegodes*)
Orchis pourpre (*Orchis purpurea*)
Orchis militaire (*Orchis militaris*)
Platanthère verdâtre (*Platanthera chlorantha*).



De gauche à droite : *Orchis pyramidal*, *Ophrys mouche*, *Ophrys bourdon* et *Orchis militaire*.

- en été -

La Chlore perfoliée (du grec *kloros*, couleur jaune verdâtre). (*Blackstonia perfoliata*), GENTIANACEES

Plante grisâtre aux feuilles supérieures soudées autour de la tige. Fleurs jaune d'or en grappes lâchement ramifiées. Elle produit une teinture jaune et fut utilisée autrefois comme plante médicinale, au goût amer.



La Petite Centaurée commune, Herbe à la fièvre, Herbe au centaure, (*Centaurium erythraea*, du grec *erythros*, rouge), GENTIANACEES

Comme la précédente, de la famille des gentianes. Fleurs roses en fausse ombelle, aplatie au sommet. Depuis des siècles, est utilisée pour ses propriétés cicatrisantes et pour soigner les fièvres. D'après une légende grecque, le centaure Chiron (centaure bienfaisant, un des inventeurs de la médecine) aurait guéri une blessure au pied en appliquant sur la plaie des feuilles et des fleurs fraîches de cette plante. Elle est également employée pour la préparation de vins d'apéritif et de liqueurs, comme avec d'autres gentianes.

Une gentiane, la Gentiane croisette (*Gentiana cruciata*) est mentionnée par M. Lasnier, dans le compte-rendu d'une excursion botanique en 1862. Elle a disparu ou est à redécouvrir.

La Campanule agglomérée, (*Campanula glomerata*), CAMPANULACEES
Fleurs bleu violacé en forme de clochettes érigées, poussant en grappe à l'aisselle des feuilles supérieures.

Lisières de bois :

(Sol de plus en plus acide au fur et à mesure de l'ascension).

- au printemps -

La Stellaire holostée, Langue d'oiseau, (*Stellaria holostea*), CARYOPHYLLACEES

Fleurs blanches, en forme d'étoile, comme leur nom l'indique, avec cinq pétales fendus jusqu'à la moitié. Elles poussent en colonies en lisière, dans les chemins forestiers. Autrefois cette stellaire était utilisée pour soigner les fractures - les fractions de tige entre les feuilles opposées ressemblent à des os (holostée, du grec *holos*, tout, et *osteos*, os).

Le Genêt à balais, (*Cytisus scoparius*, du latin *scopa*, balai), FABACEES
(famille dont font partie les fèves)

Fleurs parfumées jaune d'or. L'abondance de leur nectar attire abeilles et bourdons. Les tiges de genêt prennent feu difficilement. Autrefois on en confectionnait des balais pour retirer les braises et les cendres chaudes des fours.

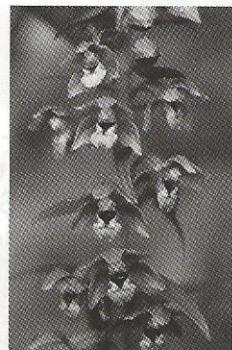
- en été -

Fin juin et juillet, deux **orchidées** :

L'Epipactis sanguine (*Epipactis atrorubens*), proche de l'hellébore ou ellébore

L'Helléborine à larges feuilles (*Epipactis helleborine*).

Chez les Anciens, l'hellébore était utilisé pour guérir la folie.



Helléborine

Le Dompte-venin officinal (*Vincetoxicum hirundinaria*),

ASCLEPIADACEES (les Asclépiades étaient une famille de médecins grecs prétendant descendre d'Asclépios, dieu de la médecine).

Plante entièrement vénéneuse. Fleurs jaune verdâtre ou blanc jaunâtre, en forme d'étoile. La plante est pourvue d'un piège pour les insectes (comme d'autres plantes « gobe-mouches »). Pour trouver le nectar dans une fente, ils doivent y faire pénétrer leur trompe. Parfois celle-ci est si bien enserrée qu'en essayant de la dégager, ils se blessent mortellement. Plante

médicinale utilisée pour ses qualités sudorifiques et diurétiques, dans les affections rénales et gynécologiques. La décoction, appliquée en compresses, est efficace contre les enflures (en particulier celles dues aux piqûres) et les contusions.

Le Tamier, Herbe aux femmes battues (*Tamnus communis*), DIOSCOREACEES

Plante grimpante aux feuilles en formes de cœur (« cordiformes ») vert vif brillant. Fleurs minuscules, jaune verdâtre, baies toxiques, rouge vif brillant. Plante médicinale. Les racines, tubéreuses, possèdent des propriétés émétiques (produisant le vomissement), purgatives et surtout vulnéraires (guérissant les plaies, les blessures). Sous forme de cataplasme ou de pommade, elles soignent les contusions, d'où leur surnom.

L'Orpin reprise, Herbe à la coupure, (*Sedum telephium*), CRASSULACEES (crassus, épais en latin).

Plante assez rare, plutôt grisâtre, souvent teintée de rouge. Fleurs en grappes serrées, rouge pourpré.

Ancienne plante médicinale à vertus émétiques, déjà employée par les Romains sous forme de décoction.



Le Peucedan, Herbe-aux-cerfs, (*Peucedanum cervaria*), APIACEES

Plante à odeur caractéristique. Fleurs blanc verdâtre en ombelle. Très présente sur les calcaires jurassiques de Basse Bourgogne, elle est rare dans le nord du département et ne semble pas être répertoriée en Forêt d'Othe.

Les bois :

- au printemps -

La Petite Pervenche, Violette des sorciers, (*Vinca minor*), APOCYNACEES (en grec, apo, loin, cynoi, chien, donc plante dont doivent s'éloigner les chiens)

Tapisse les sous-bois. Fleurs bleu-violet (« bleu pervenche »), à cinq pétales « étalés en roue ». Plante médicinale utilisée depuis fort longtemps pour ses vertus dépuratives, diurétiques, vulnéraires, toniques mais aussi pour traiter l'hypertension et les troubles circulatoires. Fraîchement cueillies, en cataplasme sur une plaie, elles ont des pouvoirs cicatrisants. En outre les sorciers les utilisaient dans la confection de philtres d'amour.

Le Monotrope suce-pin, le Sucepин, (*Monotropa hypopitys* - « sous le pin »), MONOTROPACEES

Peu fréquent, aime les sols acides contenant de l'humus. Plante parasite des racines des arbres (en particulier des conifères). Plante entièrement jaune pâle à brunâtre, tige à écailles, sans feuilles (absence de

chlorophylle). Fleurs en clochette tubulaire étroite. Plante médicinale, contenant des glucosides, employée pour guérir les animaux.



Le Monotrope suce-pin

- en été -

La Bruyère commune, Callune, (*Calluna vulgaris*), ERICACEES (en latin erice, bruyère)

Sous-arbrisseau aux petites fleurs roses, qui aime les sols acides, sablonneux. Elle est très recherchée par les abeilles. Plante médicinale, diurétique, sédative, elle combat l'insomnie.



**MARTIRÉ
JOIGNY**
03 86 91 49 87

**Ambulance - VSL - Taxis
Transport de Groupe
(jusqu'à 8 pers.)
3, rue de la Vigie**



Fleuriste
Décorateur
Interflora
Livraison 7/7
Règlement CB

15, avenue Gambetta
89300 JOIGNY
Tél. : 03 86 62 22 73

MARIA KIA pour SAAD MOD'S

Coiffeur Visagiste

Centre de Soins Capillaires AGREE

René FURTERER

Avec ou sans RV

40, rue Piétonne - Joigny
de 9 H 30 à 18 h 00 SANS INTERRUPTION
03.86.62.02.04



Tél. : 03 86 62 57 25

Site : www.saintjacques.org

GITEM

QUENTIN

IMAGE - SON - MULTIMÉDIA - ÉLECTROMÉNAGER

Tél. : 03 86 62 50 71
Fax : 03 86 91 45 83

Parc Commercial de la Petite Ile
rue des Entrepreneurs - 89300 JOIGNY



E.A.R.L. Domaine Alain Vignot Propriétaire - Récoltant

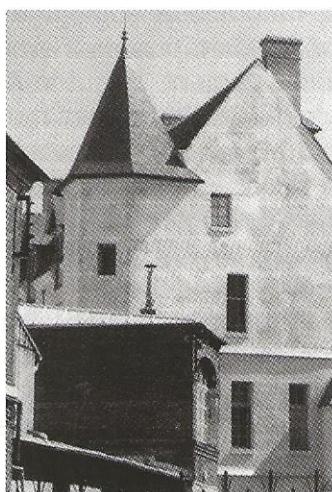
16, rue des Prés - 89300 PAROY-SUR-THOLON
Tél. : 03 86 91 03 06 - Fax : 03 86 91 09 37

Visite du quartier des Gobelins et de la Manufacture

Marie-Denise REY

Le 8 juin, trente-trois adhérents de l'ACEJ et amis ont visité à Paris le quartier des Gobelins et de la Reine Blanche et, dans l'après-midi, la Manufacture des Gobelins (après celle de Sèvres, visitée en 2005).

Le quartier : un étonnant contraste entre des ruelles mal pavées aux petites maisons basses et des immeubles modernes, une ville nouvelle qui se superpose à l'ancien village ; près du square Le Gall, très fleuri et plein de charme, se trouve le Garde-meuble du *Mobilier national* construit par Auguste Perret (1935), un pionnier du béton armé. L'histoire du quartier est intimement liée à la Bièvre, petite rivière du sud-est de Paris, en grande partie couverte depuis 1910 (elle coule bien sûr sous la rue de Bièvre).



L'Hôtel de la Reine Blanche, Faubourg Saint-Marceau. A gauche, dessin aquarellé de Davies G., XIX^e siècle.

Au 4 de la rue Le Brun se trouve le vieil hôtel de la Reine Blanche, probablement Blanche d'Evreux, alors veuve de Philippe VI de Valois ; reconstruit au XVI^e siècle puis habité au XVIII^e par les Gobelins, une famille de teinturiers installés sur les bords de la Bièvre depuis le XV^e siècle (en 1440 le teinturier Jean Gobelin, spécialiste de la couleur écarlate, y installe son atelier) ; la manufacture occupe aujourd'hui un bâtiment industriel, incendié sous la Commune et en partie reconstruit début XX^e.

Le nom officiel de l'institution, située au 42 avenue des Gobelins dans le XIII^e arrondissement, est *Manufactures Nationales des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie*.

En 1601 Henri IV fait venir des tapisseries des Flandres et, en 1662, Colbert est chargé de réorganiser les manufactures de tapisseries en réunissant les ateliers parisiens et celui de Nicolas Fouquet (arrêté l'année précédente) qui était à Maincy (Vaux-le-Vicomte). En 1667, un édit donne à cette institution nouvelle le titre de *Manufacture royale de meubles et de*

tapisseries de la Couronne ; la direction en est confiée au peintre d'histoire Charles Le Brun, puis à Pierre Mignard, portraitiste et grand adversaire du précédent ; à la mort de Mignard en 1695, les ateliers sont fermés à cause de difficultés financières mais sont à nouveau ouverts en 1699, sous la direction de l'architecte Robert de Cotte, disciple et beau-frère de J.H. Mansart. En 1736 Jean Julienne, peintre et académicien, devient directeur de la manufacture.

Au XIX^e siècle, le chimiste Chevreul (1786-1889) dirige les ateliers de teinture pendant soixante ans. Après une certaine période de déclin, de la Révolution au Second Empire, la manufacture connaît une reprise d'activités sous la Troisième République, époque de brillant retour à la décoration.

La manufacture est rattachée au Mobilier national depuis 1987. Le bâtiment principal, en cours de restauration, sera ouvert au public courant 2007 et abritera un musée de la tapisserie.

Dans les ateliers, les ouvriers s'activent dans le plus grand silence : ils travaillent à la lumière naturelle et suivent leurs gestes grâce à un miroir. Les maîtres-lissiers lisent les tapisseries en utilisant de la laine, de la soie et parfois des fils d'or ou d'argent. Il faut tout un jour à un bon lissier pour lisser une surface de la taille d'une main ! Un artiste esquisse la conception, puis un peintre-décorateur transforme ce croquis en un carton peint de la taille de la future tapisserie. Aux Gobelins, les tapisseries sont réalisées sur des métiers de haute-lisse (chaîne du métier vertical).

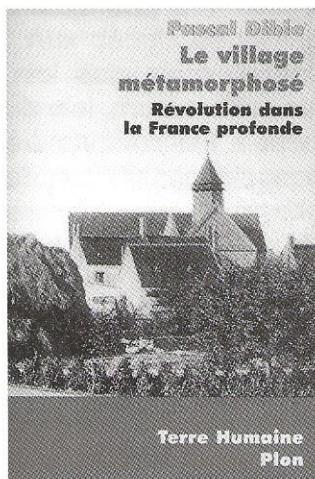
La manufacture des tapis de la Savonnerie trouve son origine dans un atelier à points noués créé au début du XVII^e siècle. La manufacture tire son appellation d'une ancienne savonnerie dans laquelle elle a été installée par Louis XIII avant d'être transférée aux Gobelins, en 1825. On ne peut qu'admirer la précision du travail des ouvriers. Les cartons qui leur servent de modèles sont de facture actuelle, moderne, ce qui peut surprendre les visiteurs. Le plus grand tapis actuellement en cours de confection (4 m 20 sur 3 m 80) a été commencé en 2002 !

Pour information, la manufacture de Beauvais –que l'on ne peut pas visiter, qui utilise la technique de la basse-lisse (chaîne du métier horizontal), a été également fondée par Colbert ; elle a été détruite en 1940 et ses métiers ont ensuite été installés aux Gobelins. Elle a cependant partiellement regagné Beauvais à partir de 1988.

Toute la production de ces manufactures est destinée essentiellement à des services de l'Etat (ambassades, ministères...). Les ouvriers sont fonctionnaires ; ils sont formés en quatre ans dans une école de la Manufacture. Depuis les origines, plus de cinq mille tapisseries ont été réalisées, d'après des cartons des plus grands maîtres : Le Brun, Poussin, Mignard puis Coypel, Boucher et, au XX^e siècle, par exemple Picasso ou Lurçat. Les manufactures conservent les méthodes artisanales du XVII^e siècle et disposent de plus de quatorze mille teintes réalisées dans leurs ateliers.

En conclusion, voici encore une tournée parisienne réussie.

Notes de lecture



Pascal Dibie, *Le village métamorphosé. Révolution dans la France profonde (Chichery, Bourgogne nord)*, Paris, 2006, Ed. Plon, [prestigieuse] collection *Terre Humaine* (23 €).

L'Yonne est-elle devenue une terre d'études privilégiée pour sociologues et ethnologues parisiens ? Ch. Bettelheim et S. Frère avec *Auxerre en 1950. Etude de structure sociale et urbaine* (1952) ; Pascal Dibie déjà en 1979 avec *Le Village retrouvé, essai d'ethnologie de l'intérieur* ; Marc Abélès en 1989 avec *Jours tranquilles en 89. Ethnologie politique d'un département français* et voici maintenant que

Pascal Dibie (Université de Paris 7-Jussieu) récidive, toujours à propos de son village d'enracinement.

Heureuse et souvent inquiète récidive, car Chichery est devenu méconnaissable, voire incompréhensible pour cet ethnologue talentueux et désormais chevronné. Que de transformations depuis 1979 ! Nous ne sommes plus vraiment à la campagne mais « au cœur d'un *rurbain* [milieu rural envahi par des pratiques urbaines] naissant qui n'a pas de centre et pas encore de cœur...un univers complexe que nous ne maîtrisons plus...une campagne faite de *champs de production* où les vaches ne sont plus les filles de leur mère mais des unités industrielles, où les agriculteurs sont des techniciens... la campagne désertée où machines et tracteurs s'autodirigent » [longue description et des vaches, et de leurs maîtres dans les cent pages du chapitre 4 intitulé « Y a-t-il encore des paysans dans les champs ? »]... « Effectivement on ne se connaît plus comme on se connaissait avant et on n'y comprend plus grand-chose ». Donc une introduction alarmante dans ses constats.

Tout est savoureux dans l'ouvrage, savoureuse humain, du maire affrontant courageusement les nouveautés et les gaîtés de l'administration aux agriculteurs et agricultrices hyper technicisés, en passant par les adolescents et leur *cyberculture*, par les rares fidèles qui s'échinent à remplacer par de nouveaux rites le curé disparu [voir le chapitre 4 intitulé « Un dieu se meurt »], enfin par la placidité bovine des vaches du G.A.E.C. de Chichery. Notre auteur parle même occasionnellement du « village évanoui ».

Certes le maire, ami de longue date, s'efforce de maintenir l'unité du village tout en arrimant ce dernier à des communautés plus vastes. C'est le SIVOM (Syndicat intercommunal à vocation multiple) de Chichery-Bonnard-Bassou ; c'est le CCAM (Communauté de communes de l'agglomération

migennoise) ; c'est enfin l'AUA (Aire urbaine d'Auxerre). Ainsi peut-il faire face au déluge réglementaire qui s'abat sur le village, surtout en matière environnementale, tout en grappillant ici et là des subventions utiles. « On peut plus rester dans le petit, dans le local à tout prix. Y a pas d'autre solution que de s'unir ».

Avec cet environnement élargi, les jeunes sont de plus en plus loin, jonglant sur leurs jeux électroniques, baignant dans la *cyberculture*, loin du village, de leurs parents, de leurs maîtres qui peinent à les comprendre comme à les structurer. La ville, avec ses surfaces commerciales de périphérie, avec son anonymat, attire jeunes et adultes. Les lieux effectifs de vie des actifs – qui presque tous travaillent à des kilomètres de Chichery font que la communauté a éclaté, pour ne se retrouver qu'à de rares occasions, comme par exemple lors du vide-grenier de fin mai. Les paysans, largement disparu à cause d'une modernisation tueuse d'hommes, sont remplacés par des actifs absentéistes toute la journée, par des retraités bricoleurs et jardiniers mais souvent isolés. Comment donner vie à une communauté écartelée ?

En une conclusion parodique volontairement orwellienne [« 2084 »], Pascal Dibie poursuit la courbe des métamorphoses et nous livre une vision cauchemardesque de l'avenir, vision qui, *a posteriori*, restitue tout son suc, son miel au Chichery d'aujourd'hui. **B. R.**



Jean Paul Delor, *L'industrie de la tuile et de la brique au nord de l'Yonne*, ouvrage publié par l'Association bourguignonne de Recherches céramiques (A.B.R.C.) en 2005, Musée archéologique de Dijon, 5 rue du Docteur Maret, 21000 Dijon. En vente en particulier à la Librairie Berger à Joigny et au siège de l'ACEJ (22 €).

Chef de projet entouré de cinq collaborateurs, l'archéologue Jean Paul Delor -ici aussi historien-synthétise en 252 pages un chantier largement défriché, comme l'illustre une bibliographie de plus de soixante titres et des remerciements allant

à plus de vingt chercheurs. Comme souvent chez l'auteur, croquis, cartes, tableaux, plans, relevés de marques, reproductions de photographies anciennes éclairent le texte avec bonheur, d'autant que tous les tons de la brique y sont figurés, du jaune paille au rouge...brique.

Selon la région où vous habitez, vous pouvez retrouver la tuilerie ou la briqueterie d'où provient le matériau de votre demeure en allant aux chapitres 3, 4 ou 5, et le chapitre 6, portant sur les marques gravées dans ce matériau, vous permettra d'identifier avec précision son fabricant. Si la technique de fabrication et les types de production vous intéressent, allez

aux deux chapitres suivants. Grâce au chapitre 2, vous apprendrez aussi, si vous ne le savez pas déjà, que votre maison de type traditionnel, avec toit de tuiles plates, avec murs à chaînages, bandeaux et entourages d'ouvertures en brique, avec sol de tomettes carrées ou hexagonales, est toute récente, c'est-à-dire qu'elle ne date probablement que du XIX^e siècle, quand disparurent - pour éviter de partir en fumée - tous les toits de chaume et bonne partie des murs à pans de bois, quand le progrès, l'enrichissement et le goût du confort amenèrent à masquer la terre battue du sol.

Si l'enquête est bien avancée dans le nord de l'Yonne, il reste à couvrir le centre et le sud du département. Mais l'auteur nous annonce que les équipes sont déjà constituées et qu'on saura bientôt tout sur l'architecture « vernaculaire » depuis le nord jusqu'au sud du département.

Voici un ouvrage qui concerne la majorité de nos lecteurs qui, sauf rare -et heureuse- exception, vivent dans des demeures bourgeoises ou paysannes plutôt que dans l'architecture monumentale d'un château ou d'une abbaye. **B. R.**



Bernard Labesse, *Le ru et les étangs Saint-Ange, une éphémère entreprise de flottage pour l'approvisionnement en bois de Paris aux XVIII^e-XIX^e siècles*, ouvrage édité par *Les Amis du Vieux Villeneuve*, coll. *Terre d'histoire* (12 €).

Notre département est tout à la fois solidement rural et dangereusement proche de la capitale. Cette situation lui vaut un fort contingent de professeurs d'université retraités dont certains s'adonnent avec bonheur à la vie associative et en particulier à l'animation des sociétés savantes. Bernard Labesse est de ceux-là et, après *Histoire et géologie de la mine de lignite*

de *Dixmont* (nous apprenons à nos élèves qu'on dit *le lignite* et *la tourbe*), voici sa seconde livraison, dans la même collection, consacrée au ru et aux étangs de *Saint-Ange*, de 1781 aux années 1830.

L'auteur nous apprend beaucoup, voire tout, sur la craie, cette roche poreuse et *diaclasée* ; sur la géologie et l'hydrologie du Pays d'Othe - dont les eaux chargées en carbonate de calcium entretiennent toujours les tuyauteries et les casseroles parisiennes ; sur l'appétence insatiable du Paris de l'époque en bois de chauffage et en charbon de bois - une consommation de bois de chauffage qui triple presque de 1730 à 1780, ce qui amène à faire flèche de tout bois et à faire flotter ce dernier sur le ru de *Saint-Ange* après celui de *Saint-Vrain* ; sur l'habileté des marchands de

bois du Villeneuvien (ces Bonneville, Gréau, Meignen approchés par l'auteur avec l'aide de Jean-Luc Dauphin), tant pour proposer les solutions techniques et économiques adéquates que pour se ménager à Paris les interlocuteurs qui acceptent leurs propositions : en janvier 1781 ils font accepter, en seulement quinze jours, le flottage du bois « à bûches perdues » sur le ru et, dès juillet 1781, ils obtiennent l'autorisation de « courrues » à partir des étangs de Saint-Ange qu'ils ont préalablement pris à bail pour neuf ans ; trois ans plus tard, ils ont l'autorisation d'aménager le ru de Dilo et d'y créer un étang, pour renforcer le flot de Saint-Ange. Cependant tout n'est pas gai pour eux, quand à un hiver trop rigoureux succède un été trop sec, et surtout quand une révolution vient tout balayer. Tout à son sujet, Bernard Labesse trace une vision catastrophe de cette Révolution française à laquelle nous devons tant mais qui désorganisa le système centralisé d'approvisionnement de Paris en bois : faute impardonnable pour l'auteur, qui lui en veut toujours ! Après la tempête, le ru reprend courageusement du service et est même récuré à grands frais en 1825 ; cependant l'amélioration des voies carrossables et le développement de l'usage de la houille auront raison de lui ; il retourne à son inutilité première vers les années 1830, avec une discréption qui empêche l'auteur d'en dater le moment avec précision.

Voici donc une étude enrichissante, d'une écriture alerte, pour tout lecteur icaunais s'intéressant un tant soit peu à la craie, au Pays d'Othe, au flottage, à la voracité parisienne... **B. R.**

In memoriam

Depuis la parution de L'Echo n°62, l'association a malheureusement perdu quatre de ses membres qui y jouèrent un rôle important ; parmi eux trois anciens vice-présidents et un président d'honneur.

Eliane Robineau est décédée brutalement fin juin 2005.



Après une carrière dans l'enseignement, qui la vit successivement professeur agrégé d'anglais puis proviseur du lycée d'Avon, près de Fontainebleau, elle prit sa retraite à la Fourchotte dans une maison ancienne dont elle avait fait un vrai cocon rempli de disques et de livres.

Aussitôt arrivée dans l'Yonne, elle adhéra à l'ACEJ. Rapidement, en 1992, elle fut portée à la vice-présidence chargée des expositions, qu'elle organisait avec Madeleine Boissy, sa complice. Ensemble, elles rédigèrent trois

ouvrages qui laisseront leur marque : *Les peintures murales des églises de l'Yonne*, *Flâneries dans les rues de Joigny* et *Joigny au cœur de l'Yonne*, sans compter l'opuscle *A la découverte de Joigny*.

Depuis la disparition de Madeleine Boissy, elle avait quitté le bureau de l'association et avait été nommée vice-présidente d'honneur.

Thérèse Emin a été victime d'un tragique accident le 5 novembre 2005.



Elle avait consacré sa vie active de médecin au service des plus humbles de Saint-Denis. A la retraite, elle se retira tout naturellement dans sa maison de famille avec sa sœur Solange à Villevalier. Rapidement, elle fut élue conseillère municipale ; son dévouement et ses compétences l'amènerent naturellement au poste de premier magistrat qu'elle assura avec brio durant deux mandats.

Dès son adhésion à l'ACEJ en 1989, elle fut élue au conseil d'administration. Aussitôt, elle eut un rôle actif en prenant en charge les archives et surtout les voyages de l'association. Tous ceux qui eurent le bonheur de profiter de son sens de l'organisation se souviennent des dossiers épais qu'elle remettait à chaque participant ; son souci de la perfection l'aménait à faire systématiquement un voyage de reconnaissance pour fouiller les détails à présenter.

Louis Cordier est décédé le 8 décembre 2005.



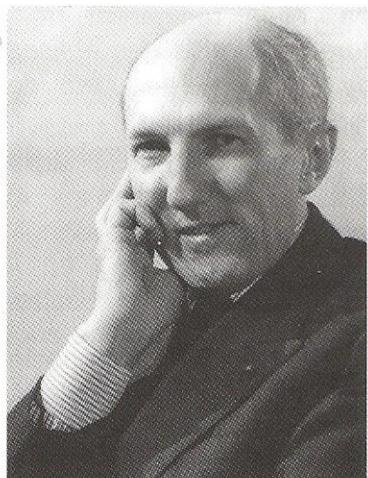
Nous l'avons accompagné à sa dernière demeure en passant par l'église de Cézy qu'il aimait tant.

Il était huissier de justice à Joigny. Membre fondateur du Groupe Bayard, il restait très discret sur son action dans la Résistance et, pourtant, il avait risqué la déportation.

Il fut un temps président de l'association des anciens élèves du collège de Joigny. Dès 1965, il faisait partie des dix pionniers qui souhaitaient fonder une association des Amis du Vieux Joigny après leur participation à « l'inventaire Malraux ».

Toujours disponible et affable, il fut très actif dans l'association, qui le porta à la vice-présidence de 1984 à 1992.

Maurice Vallery-Radot nous a quittés en mai dernier.



La presse a rendu compte de sa carrière de conseiller d'Etat et des fonctions politiques et administratives importantes qu'il a occupées et qui lui valurent notamment son élection à l'Académie d'agriculture.

Nous voulons ici rapporter son action au sein des sociétés savantes de l'Yonne. Descendant de vieilles familles jovinniennes, il était très attaché à notre ville et à sa région. Comme son père Jean, chartiste, il publia de nombreuses études d'histoire locale. C'est le bulletin de la société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne qui eut le privilège de publier son étude exhaustive sur *la Chartreuse de Valprofonde*.

Lors de la création de l'ACEJ, il en devint le vice-président, puis l'un des deux présidents d'honneur en 1982. L'Echo de Joigny bénéficia alors de ses études : *Le Prieuré Notre-Dame de Joigny*, *La Léproserie Saint-Denis de Léchères*, *Joigny sous la Terreur*, *relation de voyage de Mallard* et les « présentations » de Vauluisant, de Pontigny. Ces dernières années, la société archéologique de Sens a publié sa monographie sur son parent l'abbé Vignot, prédicateur de carême à Notre-Dame. N'oublions pas son ouvrage *Pasteur, un génie au service de l'homme*, qu'il dédia à sa grand'tante, fille de Pasteur.

J'ai eu la chance qu'il me reçoive en août dernier pour la préparation de l'exposition « *De la Révolution à la Belle Epoque* »

Ces quatre fortes personnalités ont marqué leur passage à l'ACEJ certes de façon différente mais ô combien efficace, ô combien positive ! Ils ont été remplacés, bien sûr, dans leur fonction, mais leur souvenir demeure, car leur exemple, leur travail, leur dévouement resteront dans la mémoire de notre association.

A Joigny, le 6 juin 2006

Bernard Fleury

Liste des Annonceurs

BARON	Horticulture	Joigny
BERGER	Librairie, papeterie	Joigny
Caisse d'Epargne de Bourgogne		Joigny
CHICOUARD CI.	Tapisserie, sellerie, literie	Joigny
CLOPIN	Boucherie, charcuterie, volailles	Cézy
Contact Immobilier MB		Joigny
COURTAT	Services funéraires	Joigny
FAVART	Agence immobilière	Joigny
HOUEL J.F.	Boulangerie, pâtisserie	Joigny
JEANDOT	Pneus	Joigny
LESTRELIN J.	Pâtissier, chocolatier, glacier, traiteur	Joigny
MARIA KIA	Coiffeur, visagiste	Joigny
MARTIRE	Ambulance, taxis	Joigny
MONCEAU A.	Fleuriste, décorateur	Joigny
MORESK	Entreprise de bâtiment	Joigny
Boucherie du Pilori		Joigny
Résidence « Prieur de la Cote d'Or »		Joigny
Saint-Jacques, Sainte-Thérèse		Joigny
QUENTIN	Magasin GITEM	Joigny
SITP	Entreprise de peinture	Joigny
VIGNOT A.	Vins de la Côte Saint-Jacques	Paroy/Tholon

Avec les remerciements de l'ACEJ.

Achevé d'imprimer en octobre 2006
sur les presses de la Nouvelle Imprimerie Laballery
58500 Clamecy
Dépôt légal : octobre 2006
Numéro d'impression : 610101

Imprimé en France

Agence FAVART sarl

6, quai Ragobert
89300 JOIGNY



03 86 62 15 72

www.agencefavart.com

ACHAT - VENTE - EXPERTISE - LOCATION

STIMP

J.L. ETERNOT

ENTREPRISE DE PEINTURE

TOUS REVETEMENTS

SOLS ET MURS

TOUTES ISOLATIONS

ETANCHEITE

FAÇADES ET TERRASSES

TRAITEMENT DE CHARPENTE

PAR INJECTION

MAGASIN DE VENTE

GROS ET DEMI-GROS

20 bis, route de Paris

89300 JOIGNY

Tél. : 03 86 91 49 67

Fax : 03 86 62 31 56

Sommaire du numéro 63

Le Mot du Président	3
Merci à Bernard Fleury	5

Etudes et Travaux

Cyril Peltier. Entre exil et tradition dans l'œuvre du sculpteur Jean de Joigny – Juan de Juni – (1507 – 1577).	7
Xavier François-Leclanché. La démographie d'une paroisse : Villiers-sur-Tholon de 1668 à 1789.	27
Bernard Richard. La Cloche, le maire et le curé dans l'Yonne du XIXe siècle, de la Révolution de 1789 à la séparation de 1905.	41
Jacques Vignot. Notes sur le Bois de Montholon.	65
Isabelle Maire. La flore du Montholon.	79
<i>Cahier couleur de 8 pages numérotées de I à VIII</i>	

La vie de l'association

Visite à la Manufacture Royale des Gobelins	85
Notes de lecture	87
<i>In Memoriam</i>	91
Liste des annonceurs	93

Photo de couverture :

Joigny. Eglise Saint-Thibault. Représentation de Saint-Thibault attribuée par certains auteurs à Juan de Juni (Photo Pierre Vallet)